

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

**2016 DU 241** Dénomination placette Jacqueline de Romilly (5e).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, M. Bruno JULLIARD et  
Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination " placette Jacqueline de Romilly " à l'emprise située à l'intersection de la rue de la Montagne Sainte-Geneviève et de la rue Descartes, à Paris (5e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement, en date du 28 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER et M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

La dénomination " placette Jacqueline de Romilly " est attribuée à l'emprise située à l'intersection de la rue de la Montagne Sainte-Geneviève et de la rue Descartes (5e).

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**